



## HONORAIRES TTC (TVA 20 %) - TARIFS AU 17 SEPTEMBRE 2019

Les honoraires sont à la charge du Vendeur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant le mandat initial

### TRANSACTION SUR LES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

PRIX NET VENDEUR	COMMISSION AGENCE TTC
De 0 à 24 999 €	3 000 €
De 25 000 € à 39 999 €	4 000 €
De 40 000 € à 59 999 €	5 000 €
De 60 000 € à 79 999 €	6 000 €
De 80 000 € à 99 999 €	7 000 €
De 100 000 € à 139 999 €	8 000 €
De 140 000 € à 159 999 €	9 000 €
De 160 000 € à 189 999 €	10 000 €
De 190 000 € à 199 999 €	11 000 €
De 200 000 € à 219 999 €	12 000 €
De 220 000 € à 239 999 €	13 000 €
De 240 000 € à 259 999 €	14 000 €
De 260 000 € à 279 999 €	15 000 €
De 280 000 € à 299 999 €	16 000 €
De 300 000 € à 349 999 €	18 000 €
De 350 000 € à 399 999 €	19 000 €
A partir de 400 000 €	5 %

Pour les biens situés au-delà de 25 km de l'agence:

De 0 à 39 999 €	5 000 €
De 40 000 à 99 999 €	8 000 €

Ensuite reprise du barème transactions sur les immeubles à usage d'habitation

### TRANSACTION SUR TERRAINS A BATIR

PRIX NET VENDEUR	COMMISSION AGENCE TTC
De 0 à 39 999 €	3 000 €
De 40 000 € à 79 999 €	4 000 €
A partir de 80 000 €	7 000 €

### AVIS DE VALEUR

Tarif de base: 100 € sur Limoges et 1ère périphérie (Couzeix, Panazol, Landouge, Isle, etc.)  
150 € au-delà (pour frais kilométriques)

### TRANSACTION SUR LOCATION

#### Pour les surfaces supérieures à 30 m²

**Pour le bailleur** : un demi mois de loyer hors charges ttc qui comprend les visites, la constitution du dossier, les rédactions du bail et de l'état des lieux d'entrée ; pas d'honoraires d'entremise.

**Pour le locataire** : un demi mois de loyer hors charges ttc qui comprend les visites, la constitution du dossier, les rédactions du bail et de l'état des lieux d'entrée.

#### Pour les surfaces inférieures à 30 m² :

**Pour le bailleur** : forfait de 150 € ttc comprenant les visites, la constitution du dossier, les rédactions du bail et de l'état des lieux d'entrée. Pas d'honoraires d'entremise.

**Pour le locataire** : forfait de 150 € ttc qui comprend les visites, la constitution du dossier, les rédactions du bail et de l'état des lieux d'entrée.